

Limoges, le 29 mai 2019

Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 mai 2019

Compte rendu

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Legrand s'est réunie le 29 mai 2019 sous la présidence de Gilles Schnepf, Président du Conseil d'administration.

I. Principaux résultats des votes de l'Assemblée générale mixte

Toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration ont été approuvées à une **large majorité**.

L'Assemblée générale a notamment adopté :

- Le renouvellement, pour une durée de quatre ans, du mandat d'administratrice d'**Eliane Rouyer-Chevalier**, également présidente du Comité d'audit et membre du Comité des rémunérations ;
- La nomination de **Michel Landel**, en qualité d'administrateur indépendant, pour une durée de quatre ans, étant précisé que le Conseil d'administration réuni ce jour a, sur recommandation du Comité des nominations et de la gouvernance, approuvé sa nomination en qualité de membre du Comité des nominations et de la gouvernance.

En conséquence, sur un total de onze membres (dont 1 administrateur représentant les salariés), le Conseil est constitué de :

- **huit administrateurs indépendants**, soit un ratio de 80%¹, ce qui est supérieur au ratio minimum de 50 % recommandé par le Code de Gouvernement d'Entreprise de l'Afep et du Medef ;
- **cinq femmes**, soit une proportion de 50 %¹, ce qui est supérieur au ratio minimum de 40 % des dispositions du Code de commerce ;
- **cinq nationalités** : allemande, américaine, espagnole, française et italienne.

Le Conseil d'administration, aux compétences variées et complémentaires, offre ainsi une composition en ligne avec les meilleures pratiques de place.

L'Assemblée générale a également approuvé le versement d'un dividende de 1,34 € par action au titre de 2018 (contre 1,26 € au titre de 2017). Sur la base du nombre de titres en circulation au 30 avril 2019, cette distribution se fera selon les mêmes modalités que l'année précédente par prélèvement sur :

- d'une part, le bénéfice distribuable à hauteur de 0,79² € par action et
- d'autre part, le poste « prime d'émission » à hauteur de 0,55² € par action.

Le détachement du dividende aura lieu le 3 juin 2019 et le paiement le 5 juin 2019.

¹ L'administrateur représentant les salariés n'est pas pris en compte, (i) conformément aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise de l'Afep et du Medef, dans le calcul du taux d'indépendance du Conseil d'administration et (ii) conformément aux dispositions légales, dans le calcul du ratio minimum d'administrateurs d'un même sexe.

² Répartition communiquée à titre indicatif et susceptible d'être modifiée en fonction du nombre d'actions donnant droit à distribution d'ici la date de mise en paiement.

II. Un solide modèle de croissance rentable et durable

Au cours de l'Assemblée Générale, Benoît Coquart, Directeur Général, a présenté le modèle de développement créateur de valeur de Legrand bâti sur de solides fondamentaux (de robustes positions de marché, une discipline financière reconnue, une organisation industrielle efficace, une offre complète et de qualité, ainsi qu'un large marché accessible tiré par des mégatendances sociétales et technologiques porteuses). Ce modèle se traduit par une croissance rentable et durable créatrice de valeur, équitablement répartie entre l'ensemble des parties prenantes du Groupe.

Benoît Coquart a dans un deuxième temps indiqué comment Legrand a renforcé son profil de croissance durable et rentable en : (i) accélérant son programme stratégique Eliot notamment avec l'acquisition de Netatmo, (ii) menant de multiples initiatives de croissance organique, (iii) poursuivant sa dynamique de croissance externe (iv) optimisant sa performance notamment au travers du déploiement de son programme « Legrand Way¹ » et de la digitalisation ciblée de ses Opérations, et (v) en lançant sa quatrième feuille de route RSE².

Dans un troisième temps, Franck Lemery, Directeur Financier, a présenté (i) la performance intégrée 2018 du Groupe avec des objectifs financiers et RSE² pleinement atteints, et (ii) la performance financière du premier trimestre 2019. Benoît Coquart a ensuite conclu en présentant la création de valeur pour l'actionnaire.

Angeles Garcia-Poveda, Administratrice Référente et Présidente du Comité des nominations et de la gouvernance, a ensuite commenté les évolutions de la composition du Conseil d'administration. Puis Angeles Garcia-Poveda a présenté l'activité du Conseil et de ses comités spécialisés, ainsi que le processus d'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration.

Angeles Garcia-Poveda, également Présidente du Comité des rémunérations, a détaillé les résolutions relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux soumises au vote des actionnaires : (i) les éléments de la rémunération versés à Gilles Schnepf et Benoît Coquart au titre de l'exercice 2018 et (ii) les politiques de rémunération attribuables au titre de l'exercice 2019 au Président du Conseil d'administration ainsi qu'au Directeur Général, en raison de leurs mandats. Angeles Garcia-Poveda a par ailleurs commenté les règles de répartition des jetons de présence attribués aux administrateurs.

L'ensemble des présentations de l'Assemblée générale mixte, les résultats des votes ainsi que la retransmission de l'intégralité de l'Assemblée générale mixte sont disponibles sur le site internet de Legrand : www.legrand.com, rubrique « INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES / Assemblées Générales / Assemblée Générale Mixte 2019 ».

¹ Programme de mise en œuvre des meilleures pratiques d'excellence opérationnelle du Groupe.

² Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Agenda financier :

- Détachement du dividende : **3 juin 2019**
- Paiement du dividende : **5 juin 2019**
- Journée investisseurs (*Investor day*) : **12 juin 2019**
- Résultats du premier semestre 2019 : **30 juillet 2019**
Début de la « *quiet period*¹ » le 30 juin 2019
- Résultats des neuf premiers mois 2019 : **7 novembre 2019**
Début de la « *quiet period*¹ » le 8 octobre 2019

A PROPOS DE LEGRAND

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée aux marchés tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Dans une démarche impliquant l'ensemble de ses équipes et de ses parties prenantes, Legrand poursuit sa stratégie de croissance rentable et durable, tirée par les acquisitions et l'innovation avec le lancement régulier de nouvelles offres – dont notamment des produits connectés Eliot à plus forte valeur d'usage. Legrand a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros. Le Groupe est coté sur Euronext Paris et intégré notamment au CAC 40.
(code ISIN FR0010307819).*

<https://www.legrand.com>



**Eliot est le nom du programme lancé en 2015 par Legrand pour accélérer le déploiement dans son offre de l'Internet des Objets. Fruit de la stratégie d'innovation du Groupe, il vise à développer des solutions connectées et interopérables apportant un bénéfice durable à l'utilisateur particulier ou professionnel.*

www.legrand.com/fr/le-groupe/eliot-programme-objets-connectes

Communication financière

Legrand
François Poisson
Tél : +33 (0)1 49 72 53 53

francois.poisson@legrand.fr

Contact presse

Publicis Consultants
Vilizara Lazarova
Tél : +33 (0)1 44 82 46 34
Mob : +33 (0)6 26 72 57 14

vilizara.lazarova@consultants.publicis.fr

¹ Période de suspension de toute communication en amont de la publication des résultats.